



Luxembourg, le 4 janvier 2020

Ville de Luxembourg
à l'attention de Madame la Bourgmestre
Hôtel de Ville
L-2090 LUXEMBOURG

*Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux
Fetschenhof-Cents
c/o Carlo Zwank
1, rue du Père Jacques Brocquart
L-1280 Luxembourg*

Concerne : Construction d'un pylône d'antenne pour des besoins d'une station de téléphonie aux abords de l'autoroute A1, rue Cents, par l'entreprise Proximus

Notre réf. : 243-2021

Votre réf. : Autorisation de bâtir 2019/2454

Madame la Bourgmestre,

Nous avons dû constater que l'entreprise Proximus a procédé à la construction du pylône indiqué ci-dessus.

Comme petite indication, nous tenons à vous informer que le certificat d'autorisation, qui nous aurait permis de procéder à objection, n'a été installé que lors de la construction de la plate-forme, donc longtemps après le délai prescrit ce qui a engendré une demande d'autorisation à bâtir sans objections. Or je puis vous confirmer que les voisins directs auraient fait objection à cet édifice.

Nous tenons quand même à vous informer de notre inquiétude quant à la distance très réduite par rapport aux systèmes (ILS, GPS, radars) qui dirigent les atterrissages respectivement les vols des avions. N'est-il pas possible que le 4G respectivement 5G puissent se superposer avec justement le radar de l'aéroport. Nous vous demandons donc si vous avez déjà posé une demande d'autorisation pour l'exploitation d'une antenne 4G resp. 5G à l'Administration de la Navigation Aérienne pour éliminer tout risque ?

Dans le passé, un pylône d'antenne pour des besoins d'une station de téléphonie fût installé bd Charles Simonis. Il y avait été constaté des champs électriques très élevées qui dans notre cas pourraient s'accumuler à celles de l'aéroport et provoquer des problèmes de santé sévères, vu que cette installation est très près des habitations. Nous basons notre affirmation sur des recherches qui ont été faites en suisse. (Leitfaden Mobilfunk für Gemeinden und Städte, Nationales Forschungsprogramm 57 «Nichtionisierende Strahlung, Umwelt und Gesundheit» des Schweiz. Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung) De ce fait nous avons demandé des précisions au provider Proximus quant aux spécifications de la nouvelle antenne.

Nous vous prions d'agréer, Madame le Bourgmestre, l'expression de nos sentiments très distingués.

Pour le comité du SIILFC

Carlo Zwank
secrétaire

Nadine Molitor
présidente

Copie resp. Lettre adaptée à l'entreprise Proximus
Copie à ANA